



*Agence française de sécurité sanitaire
des produits de santé*

[Poly Implant Prothèse : remise d'un rapport de la DGS et de l'Afssaps aux ministres chargés de la santé](#)

Le mercredi 1er février 2012, le directeur général de la Santé et le directeur général de l'Afssaps ont remis au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé un rapport sur les contrôles effectués par les autorités sanitaires sur la société Poly Implant Prothèse depuis sa création, ainsi que sur les mesures mises en œuvre jusqu'à ce jour.

L'analyse de ce rapport a conduit les ministres à formuler plusieurs propositions visant à l'amélioration du dispositif de surveillance et de contrôle du marché des dispositifs médicaux dans leur ensemble.

En complément, d'ici mars 2012, les ministres ont saisi l'Agence pour établir la liste des dispositifs médicaux implantables à risque et définir le programme d'inspection 2012 associé. L'Agence doit aussi, avec la DGS, présenter des propositions de refonte du système des vigilances, permettant une déclaration simple, accessible et rapide pour une efficacité maximale.

Enfin, elle doit rédiger un état des lieux de l'utilisation des prothèses mammaires en silicone depuis leur réintroduction sur le marché français il y a 10 ans et faire le point sur leur perspective d'utilisation.

- Remise d'un rapport de la DGS et de l'Afssaps aux ministres chargés de la santé - Communiqué (01/02/2012) (63 ko)
- Site du Ministère de la Santé

Lire aussi

- Etat des lieux des contrôles opérés par les autorités sanitaires sur la société Poly Implant

PIP : Remise d'un rapport de la DGS aux ministres chargés de la santé

Écrit par Afssaps

Mercredi, 01 Février 2012 16:22 -

Prothèse - Rapport DGS-Afssaps (01/02/2012) (1764 ko)

- Etat des lieux des contrôles opérés par les autorités sanitaires sur la société Poly Implant

Prothèse - Synthèse (01/02/2012) (144 ko)